

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **9 septembre 2019 à 19 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

19-09-313

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec la modification suivante :

13.3 – Politique d'aide au développement économique – demande d'Alexis Gagné technologue en architecture inc.

ADOPTÉE

19-09-314

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2019 et de la séance extraordinaire du 12 août 2019.

ADOPTÉE

19-09-315

Archiviste MRC – augmentation de la banque d'heures pour 2019

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'augmenter la banque d'heures prévues pour le service d'archiviste en 2019 de 40 heures et que cette dépense soit financée à même les opérations financières pour l'année en cours.

ADOPTÉE

19-09-316

Participation à la journée de mobilisation sur l'immigration et les relations interculturelles

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu :

QUE deux membres du conseil participeront à la Journée de mobilisation sur l'immigration et les relations interculturelles organisée par l'Union des Municipalités du Québec le 11 octobre 2019 à l'hôtel Delta de Sherbrooke;

QUE la trésorière soit autorisée à rembourser les frais de déplacement et de subsistance pour les participants.

ADOPTÉE

19-09-317

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 13-08-2019 au 08-09-2019 1 016 724,11 \$
- nos M1923 à M1937 & A47183 à A47216

Chèques annulés :

- En date du 08-07-2019 au 08-09-2019 (64,00 \$)
- no A46878 & A47205

- dépôts salaires des périodes 2019-32 à 2019-36

ADOPTÉE

19-09-318

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 09-09-2019 455 460,41 \$
nos A47217 à A47339

ADOPTÉE

19-09-319

Ajout d'un mode de paiement *interac* au restaurant du Centre Sportif Paul-de-la-Sablonnière

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu :

QUE le directeur du service des loisirs soit autorisé à faire implanter au restaurant de l'aréna le mode de paiement *interac* aux conditions suivantes :

- Achat minimal de 5 \$ pour avoir accès au mode de paiement *interac*;
- Aucun retrait en argent n'est permis;
- Les cartes de crédit ne sont pas acceptées;

QUE le directeur du service des loisirs soit désigné comme responsable et gestionnaire de ce terminal de paiement *interac*;

QUE la trésorière soit autorisée à signer tout document nécessaire à l'implantation de ce mode de ce terminal de paiement *interac*.

ADOPTÉE

19-09-320

Dépôt de l'état des revenus et dépenses de l'activité bar de l'Opération Bougeotte 2019 et versement d'un don au CPE la Petite Bande

ATTENDU l'état des revenus et dépenses de l'activité bar de l'Opération Bougeotte 2019 déposé par la trésorière;

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que soit versée la somme de 473,12 \$ au CPE la Petite Bande.

ADOPTÉE

19-09-321

Création d'une réserve pour le Programme Action Famille-Jeunesse

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu :

QUE soit constituée une réserve pour financer les projets prévus au Programme Action Famille-Jeunesse au montant de 75 000 \$;

QUE la trésorière soit autorisée à affecter à cette réserve une somme de 75 000 \$ provenant des surplus non-affectés.

ADOPTÉE

19-09-322

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement no 2004-85 concernant la tarification du site de neiges usées

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Robert Tremblay à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement no 2004-85 concernant la tarification du site de neiges usées.

ADOPTÉE

Dépôt d'un projet de règlement modifiant le règlement no 2004-85 concernant la tarification du site de neiges usées

Le greffier constate que le conseiller Jean-Robert Tremblay dépose le projet de Règlement modifiant le règlement 2004-85 concernant la tarification du site de neiges usées, constate que ce dépôt suit l'avis de motion et que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

19-09-323

Embauche de 4 pompiers

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'embauche de messieurs Mathieu Gemme, Antoine Girouard, Karl Sévigny et madame Sarah Lamontagne, en date du 6 septembre 2019, au poste de pompier, au sein du service de sécurité incendie de la Ville de Princeville;

QUE les conditions d'embauche des nouveaux pompiers soient établies selon les termes et conditions en vigueur.

ADOPTÉE

19-09-324

Embauche d'une brigadière

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'embauche de madame Mélissa Fréchette, en date du 29 août 2019, au poste de brigadière scolaire.

QUE les conditions d'embauche de la nouvelle brigadière soient établies selon les termes et conditions en vigueur.

ADOPTÉE

19-09-325

Responsable du restaurant de l'aréna – conditions de travail

ATTENDU que monsieur Bruno Bizier, employé de la ville au service des loisirs, a accepté le poste de responsable du restaurant de l'aréna en surplus de ses attributions existantes à la ville à raison de 10 heures par semaine;

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que les conditions de travail de monsieur Bruno Bizier pour ses attributions de responsable du restaurant de l'aréna soient celles déposées par le directeur général en séance.

ADOPTÉE

19-09-326

Horaire du responsable de la maintenance - Loisirs

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que l'horaire du responsable à la maintenance loisirs soit fixé selon l'article 5 de la lettre d'entente concernant le secteur « loisirs », et ce, à partir du premier septembre 2019.

ADOPTÉE

19-09-327

Permis de ramonage 2019-2020

ATTENDU les dispositions pertinentes du *Règlement no 2016-300 relatif à la protection et la prévention des incendies* et la recommandation du directeur du service incendie de Princeville;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu qu'un permis de ramonage valide jusqu'au premier septembre 2020 soit accordé à Ramonage Hébert inc.

ADOPTÉE

19-09-328

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Adoption du rapport annuel amendé des activités

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a produit, en collaboration avec les onze municipalités locales, son Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

ATTENDU QUE ce schéma de couverture de risques a été attesté par le ministre de la Sécurité publique le 7 juillet 2008;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, RLRQ, c. S-3.4, la MRC doit adopter et transmettre, annuellement, un rapport des activités de son schéma de couverture de risques au ministère de la Sécurité publique;

ATTENDU QUE sur le territoire de la MRC de L'Érable, il existe trois services de sécurité incendie, soit le Service de sécurité incendie régional de L'Érable (couvrant neuf municipalités), celui de la ville de Plessisville et celui de la ville de Princeville;

ATTENDU l'exigence du ministère de la Sécurité publique voulant que les deux municipalités qui ne font pas partie du Service de sécurité incendie régional de L'Érable doivent également adopter, par résolution, ce même rapport;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a pris connaissance du rapport annuel préparé pour la période se terminant le 31 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER les données qui concernent la Ville de Princeville, y compris celles de la MRC, contenues dans le rapport annuel des activités 2018 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, et ce, en conformité de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, RLRQ, c. S-3.4;

D'AUTORISER la transmission du rapport annuel des activités et des résolutions requises au ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE

19-09-329

Confirmation de la fin du projet de travaux de voirie des 6 rangs (AO18-VR-01) – AIRRL 2017-433

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil de ville confirme qu'en date de la présente séance les travaux de voirie sur les rangs 12^e Est, 7^e Est, 11^e ouest, 3^e et la Route St-Louis et le Chemin des pointes sont terminés.

ADOPTÉE

19-09-330

Ratification et ajout d'heures supplémentaires d'ingénierie – Réfection de la rue St-Henri (AO18-VM-07)

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de ratifier et d'autoriser 170 heures supplémentaires en ingénierie pour la surveillance de chantier et bureau dans le projet mentionné en rubrique et que cette dépense soit financée à même le *Règlement no 2018-335 décrétant un emprunt et une dépense de 1 800 000 \$ pour des travaux d'infrastructure sur la rue St-Henri*.

ADOPTÉE

19-09-331

Certificat de paiement no 3 et acceptation provisoire – Construction d'un abri permanent

ATTENDU l'adjudication du contrat mentionnée en titre en date du 8 avril 2019 en vertu de la résolution 19-04-120 de ce conseil;

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu :

QUE le montant de 6 583,75 \$ plus taxes des modifications soit ratifié et financé à même le fonds de roulement pour un montant de 6 900 \$ remboursable sur une période de 10 ans en 10 versements égaux.

D'autoriser la trésorière à effectuer le paiement de 12 201,51\$ à Construction CRL Inc. pour la demande du certificat de paiement no 3 aux travaux susmentionnés.

ADOPTÉE

19-09-332

Travaux de finition – Construction d'un abri permanent (AO19-LA-01)

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu :

D'AUTORISER les travaux de finition sur le terrain adjacent à la construction du projet mentionné en rubrique :

- Voyages de terre : 3x 250 \$, pour un total de 750 \$ à Excavation JC Lizotte;
- Tourbe : 2000 pieds² x 0,25 \$ + 100 \$ de frais de transport, pour un total de 600 \$ à la Gazonnière Vigneault;
- Pelle mécanique : 1000 \$ par jour x2, pour un total de 2000 \$ à Loutech Princeville;

LE TOUT pour un total maximal de 3 350 \$, plus les taxes applicables.

QUE le tout soit financé à même le fonds de roulement sur une période de 3 ans en trois versements égaux;

ADOPTÉE

19-09-333

Adjudication du contrat de réhabilitation de l'espace bureau de la caserne incendie

ATTENDU l'important sinistre survenu à la caserne incendie en janvier 2019 et la nécessité de procéder aux réparations de l'espace bureau de la caserne;

ATTENDU la disponibilité de l'entrepreneur initial du projet pour effectuer les réparations;

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu :

QUE le contrat de réhabilitation de l'espace bureau de la caserne incendie soit adjugé à Construction SG Inc. au coût de 56 637,50 \$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée à même l'avance le revenu d'assurance;

QUE toute dépense refusée par l'assureur ou non-admissible soit financée à même le surplus non-affecté.

ADOPTÉE

19-09-334

Appui pour accès sur la route 116 – Projet de complexe médical

ATTENDU le projet du groupe de médecine familiale de Princeville de se relocaliser aux abords de la route 116 et la demande du groupe de médecine familiale d'avoir une entrée à leur stationnement à même la route 116 ;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que le conseil donne son appui au groupe de médecine familiale de Princeville dans leur demande d'accès direct de la route 116 au stationnement.

ADOPTÉE

19-09-335

Avis de motion – Règlement concernant les compteurs d'eau

Avis de motion est donné par le conseiller Danis Beauvillier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement concernant les compteurs d'eau.

ADOPTÉE

Dépôt du projet de règlement concernant les compteurs d'eau

Le greffier constate que le conseiller Danis Beauvillier dépose le projet de règlement concernant les compteurs d'eau, constate que ce dépôt suit l'avis de motion et que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

19-09-336

Entente relative à des Travaux municipaux – Projet du Golf La-Fontaine (Phase commerciale)

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que le directeur général et le maire soient autorisés à signer l'entente relative à des travaux municipaux dans le cadre de la phase commerciale du développement du Golf La-Fontaine.

ADOPTÉE

19-09-337

Avis de motion – Règlement décrétant une participation au développement commercial du Golf La-Fontaine ainsi qu'un emprunt de 150 000 \$

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement décrétant une participation au développement commercial du Golf La-Fontaine ainsi qu'un emprunt de 150 000 \$.

ADOPTÉE

Dépôt du projet de règlement décrétant une participation au développement commercial du Golf La-Fontaine ainsi qu'un emprunt de 150 000 \$

Le greffier constate que le conseiller Me Serge Bizier dépose le projet de Règlement décrétant une participation au développement commercial du Golf La-Fontaine ainsi qu'un emprunt de 150 000 \$, constate que ce dépôt suit l'avis de motion et que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

19-09-338

Municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU la demande d'appui présentée au conseil par le Regroupement des Maisons pour femmes victimes de violence conjugale;

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et que tous ont droit à la pleine protection de la loi;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale *et* de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale sous toutes ses formes;

Sur la proposition du conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de proclamer la Ville de Princeville municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

19-09-339

Adoption du Règlement no 2019-3357 modifiant le règlement no 2011-190 sur les permis et certificats

ATTENDU l'avis de motion donné le 12 août 2019 en séance ordinaire;

ATTENDU le projet de *Règlement modifiant le règlement no 2011-190 sur les permis et certificats* déposé le 12 août 2019 en séance ordinaire;

ATTENDU que les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables précédant la présente séance et que le greffier en a expliqué l'objet et sa portée le 9 septembre 2019 en séance ordinaire;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement modifiant le règlement no 2011-190 sur les permis et certificats*.

ADOPTÉE

19-09-340

Cession d'une portion des rues Fortier, Thibaudeau, Bilodeau, Grégoire et Sylvain – Développement du Golf La Fontaine Phase IV

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer l'acte de cession en faveur de la Ville des lots suivants dans le cadre de la phase IV du projet du développement domiciliaire du Golf La-Fontaine :

- 6 122 996, une portion de la rue Sylvain;
- 5 855 828, une portion de la rue Grégoire;
- 6 266 425, une portion de la rue Fortier;
- 6 287 082, une portion des rues Grégoire, Bilodeau et Thibaudeau.

ET d'accorder mainlevée sur les lots susmentionnés.

ADOPTÉE

19-09-341

Politique d'aide au développement économique – Demande d'Alexis Gagné, technologue en architecture inc.

ATTENDU la résolution 19-01-024 fixant l'enveloppe budgétaire affectée à l'application de la politique d'aide au développement économique à 50 000 \$;

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par Alexis Gagné, faisant affaire sous la désignation de Alexis Gagné technologue et Alexis Gagné technologue en architecture inc. et l'analyse de ladite demande déposée par le directeur général;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu qu'une aide financière de 23 993,63 \$ soit versée à Alexis Gagné conformément à la politique d'aide au développement économique et que cette somme soit puisée à même l'enveloppe budgétaire pour l'application de la politique d'aide au développement économique de l'année 2019.

ADOPTÉE

19-09-342

Appui à la candidature de Drummondville pour les jeux du Québec Été 2022

CONSIDÉRANT l'impact positif indéniable des Jeux du Québec sur la jeunesse québécoise et le développement du sport amateur dans les régions du Québec;

CONSIDÉRANT que la Ville de Drummondville est finaliste pour l'obtention des Jeux du Québec Été 2022;

CONSIDÉRANT que la tenue de ces Jeux dans la région du Centre-du-Québec bénéficiera à toutes les municipalités de cette dernière, et aux régions périphériques, en termes de visibilité, d'achalandage et de tourisme;

CONSIDÉRANT les retombées économiques envisagées par la tenue de ces Jeux pour notre région;

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que le conseil déclare :

QUE Princeville appuie la candidature de la Ville de Drummondville pour l'obtention de la présentation de la finale des Jeux du Québec - Été 2022.

QUE Princeville informera ses citoyens, par divers moyens, de la tenue de ces Jeux.

QUE Princeville encouragera sa population à assister aux Jeux et, au besoin, à devenir bénévole.

QUE Princeville est ouverte à d'éventuelles propositions de collaboration avec la Ville de Drummondville dans le cadre des Jeux du Québec - Été 2022.

ADOPTÉE

Acceptation de projets dans le cadre Programme action famille-jeunesse - remis

19-09-343

Aide financière – Société canadienne de la sclérose en plaques

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de verser un don de 100 \$ à la Société Canadienne de la sclérose en plaques dans le cadre de sa campagne de financement 2019.

ADOPTÉE

19-09-344

Aide financière – Archives Bois-Francs

ATTENDU l'offre d'Archives Bois-Francs de remettre 6 billets pour l'activité du 30 octobre 2019 en échange d'une contribution volontaire de 150 \$;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de verser une aide financière de 150 \$ à Archives Bois-Francs et d'envoyer 6 représentants de la Ville à l'activité qui aura lieu le 30 octobre 2019 à Victoriaville.

ADOPTÉE

19-09-345

Demande d'appui - L'association pulmonaire Québec

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'appuyer l'Association pulmonaire Québec dans sa campagne compter l'herbe à poux et sa campagne contre radon.

ADOPTÉE

19-09-346

Demande de gratuité de salle – La Rencontre Biscum

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la gratuité de la Salle Pierre Prince soit accordée à l'organisme La Rencontre Biscum Inc. le 9 novembre 2019 pour la tenue d'un ressourcement;

ADOPTÉE

19-09-347

Demande de gratuité de salle – Chevaliers de Colomb

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que soit accordée la gratuité de la Salle Pierre Prince aux Chevaliers de Colomb de Princeville le 26 octobre 2019 pour la tenue de leur soirée honorifique.

ADOPTÉE

19-09-348

Demande de gratuité de salle – Filles D'Isabelle et Club FADOQ de Princeville

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que soit accordée la gratuité de salle aux Filles D'Isabelle et au Club de la FADOQ de Princeville le 19 novembre 2019 pour la tenue d'une conférence donnée par le Docteur Gilles Lapointe.

ADOPTÉE

19-09-349

Invitation – Brunch des bénévoles de la Fondation HTAPQ

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu de verser un don de 100 \$ la fondation Hypertension Artérielle Pulmonaire Québec

et que deux personnes représenteront la Ville au Brunch des bénévoles de qui aura lieu le 29 septembre 2019 au Motel Le Phare à Plessisville.

ADOPTÉE

Invitation – Souper gastronomique et dégustation de vins (fondation HDA) - refusé

19-09-350

Feuillet paroissial - publicité

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'acheter 1 an de publicité dans le feuillet paroissial au coût de 260 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

19-09-351

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 50.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire